

COMPTE-RENDU CDAS DU 11 MARS 2021

Pour ce CDAS en audioconférence, présidé par M. BIANCHINI, étaient représentés : La direction, FO (1), Solidaires (2) et la CGT (3).

Le président fait lecture des modalités de fonctionnement du dialogue social durant l'état d'urgence sanitaire, suite au décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020. Durant la crise sanitaire le président peut faire tenir le CDAS en distanciel.

Place ensuite aux déclarations liminaires des Organisations Syndicales, seule la CGT avait une déclaration à faire aux membres du CDAS dénonçant la destruction de l'Action Sociale.

Le président a ouvert la séance. Sept points étaient à l'ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 24 novembre 2020 :

Vote à l'unanimité pour approbation du PV

- Note d'orientation pour l'action sociale ministérielle 2021 :

Baisse du budget de 7 millions d'euros par rapport à 2020 représente toujours 1,7 % de masse salariale du ministère.

Réforme en cours, menée par le secrétariat général, reposant sur « 4 grands chantiers » :

- La gouvernance des opérateurs associatifs (regroupement des 7 associations).
- Les prestations (amélioration de l'aide au logement, l'aide à la parentalité, l'offre de restauration collective).
- Le parc de résidence vacances confié à l'EPAF (vente de tout ou partie des biens immobiliers).
- Le réseau de l'action sociale (création d'un délégué régional)

- Examen du budget d'action sociale 2021 :

Du fait de la crise sanitaire, le budget de 2020 ne ressemble pas aux autres années. En effet le constat est une baisse de 5 millions d'euros pour le budget « Vacances enfants – vacances loisirs », de 4 millions d'euros pour le logement et de 2 millions d'euros pour la protection sociale complémentaire.

- Crédits d'actions locales : répartition de la dotation 2021 :

Il s'agit d'un prévisionnel qui n'a pas été voté à cause de la crise actuelle. Un Groupe de travail se réunira au mois de juin car il est difficile, à ce jour, de budgétiser les actions de convivialité (arbre de Noël).

Concernant les crédits de 2020, les sorties pour les retraités avaient été annulées. Il y a eu un bon retour sur les colis envoyés aux agents en arrêt (budget : amitié finance industrie). Et en ce qui concerne les actions locales (cours en ligne, coupons sport, aides au Permis de conduire), elles ont connu beaucoup de succès.

- CNAS : Groupe de travail du 21/01/2021, Réforme de l'action sociale ministérielle :

Les Groupes de Travail concernant l'évolution des prestations pour la restauration, le logement et l'aide à la parentalité n'ont pas pu se réunir à nouveau à cause de la situation sanitaire.

La régionalisation impose la création d'un délégué régional aidé par les délégués départementaux encore présents qui seront spécialisés dans un domaine comme le logement ou la restauration par exemple.

La vente de tout ou partie du parc locatif de l'EPAF, a pour conséquence l'appel à des prestataires privés.

- Point sur la restauration collective en Dordogne :

Baisse de la fréquentation significative sur tous les sites due au télétravail et aux mesures sanitaires.

- Les questions diverses :

La CGT a demandé où en était la situation de l'association gérant le restaurant de SARLAT : aucune évolution à ce jour, l'association n'a pas tenu d'assemblée générale en 2020 et personne n'a candidaté pour en prendre la présidence.

La CGT a demandé au délégué si des propositions d'actions innovantes avaient été acceptées par le secrétariat général. Pour le moment il n'a pas eu connaissance d'actions, une liste devait être communiquée mais toujours rien ce jour.

Vos représentants au CDAS,

Christine DABOIR, David DECODTS, Térésa DE JESUS